

Taxes foncières 2013

Général	0,70 \$ / 100 \$ d'évaluation
---------	-------------------------------

Services	Résidentiel	Logement	Saisonnier	Fermes	Entreprise
Ordures	150.00 \$	150.00 \$	90.00 \$	175.00 \$	150.00 \$
Récupération	65.00 \$	65.00 \$	32.50 \$	65.00 \$	65.00 \$
Plastiques agricoles				121.00 \$	

Services	Par unité	Par 100 \$ d'évaluation	Aux immeubles imposables	Pour
Entretien épuration des eaux	220.00 \$		situés à l'intérieur du bassin de taxation	
Règlement d'emprunt		0.016 \$	de l'ensemble du territoire	Intercepteurs, station et collecteurs
Règlement d'emprunt		0.128 \$	situés à l'intérieur du bassin de taxation	Collecteurs
Règlement d'emprunt		0.048 \$	situés à l'intérieur du bassin de taxation	Station et intercepteurs
Règlement d'emprunt	350.00 \$		situés à l'intérieur du bassin de taxation	Collecteurs
Règlement d'emprunt	135.00 \$		situés à l'intérieur du bassin de taxation	Station et intercepteurs

Quelques exemples pour	Maison unifamiliale située dans le périmètre du village et évaluée à 100 000\$	Maison familiale située en dehors du périmètre du village et évaluée à 100 000 \$	Chalet évalué à 50 000\$	Terre à bois évaluée à 100 000 \$
taxes foncières	700.00 \$	700.00 \$	350.00 \$	700.00 \$
ordures	150.00 \$	150.00 \$	90.00 \$	- \$
récupération	65.00 \$	65.00 \$	32.50 \$	- \$
Entretien épuration des eaux	220.00 \$			
Règlement d'emprunt	16.00 \$	16.00 \$	8.00 \$	16.00 \$
Règlement d'emprunt	128.00 \$	- \$	- \$	- \$
Règlement d'emprunt	48.00 \$	- \$	- \$	- \$
Règlement d'emprunt	350.00 \$			
Règlement d'emprunt	135.00 \$			
Total à payer selon chaque exemple	1,812.00 \$	931.000 \$	480.50 \$	892.00 \$

Le compte de taxes est envoyé en février et payable en quatre (4) versements.
(Pour les montants de 300 \$ et plus)

Tableau des versements	
1 ^{er} versement	29 mars 2013
2 ^e versement	10 juin 2013
3 ^e versement	26 août 2013
4 ^e versement	11 novembre 2013